

Rejoindre Jouques :

Depuis la gare routière d'Aix-en-Provence :
Ligne 120 direction Jouques

Depuis Aix-en-Provence :
Via A51 et D96 (25 km - 00h30)
Via D11 (31 km - 00h40)

MARCHES POPULAIRES 2025 PROVENCE - PAYS D'AIX

23 novembre : Istres

30 novembre : Lambesc



Nous contacter :

Bureau municipal de tourisme de Jouques :

33 bis bd de la République
13490 Jouques

04 42 63 75 04

tourisme@jouques.fr

- www.ffsp.fr
- contact@ffsp.fr
- « facebook.com/ivv.france »

Partenaires de la FFSP



Réalisation Bureau de tourisme
pas jeter sur la voie publique

10ÈME MARCHÉ POPULAIRE Internationale DES SENTEURS DE JOUQUES



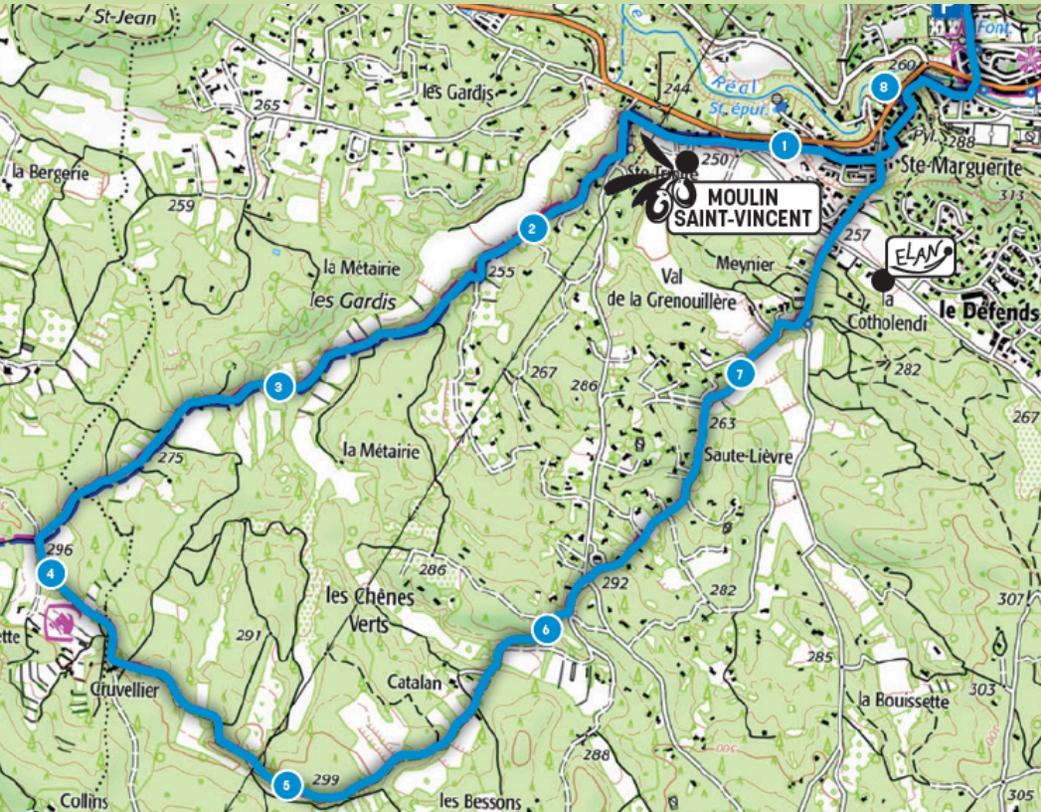
**DIMANCHE
12 OCTOBRE**

Départs libres de 10h à 13h - Grand Pré



Reconnue d'utilité publique. Arrêté N°012156 - 02/08/2001
Agrément ministériel national du 10 juin 2006
Membre FFSP N° F 1291 - Visa 2025 - 2025-13-260-J





Ça marche à Jouques

- Balisages à vue
- Point de ravitaillement au Grand Chêne
- Randonnée en toute sécurité
- Chacun à son rythme, pour le plaisir
- Les enfants de -10 ans doivent être accompagnés
- Ne pas quitter les chemins balisés
- Les chiens doivent être tenus en laisse
- Interdiction d'allumer un feu ou de fumer sur le parcours
- Jeter les déchets dans des poubelles dédiées.

Parking conseillé

Parking des Buralaires : 43°38'18.5 N 5°38'05.4 E

Suivre le fléchage jusqu'au Grand Pré

Départ et Arrivée : Grand Pré - Stand FFSP

Départ libre à partir de 10h00 / Dernier départ à 13h00

Retour avant 16h pour validation du parcours

PARTICIPATION ET LICENCE

Tous ceux qui veulent profiter de la nature en Pays d'Aix peuvent participer, sans limite d'âge.

Les enfants de moins de 16 ans doivent être obligatoirement accompagnés.

La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 3 € et 6€ pour une famille. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

Le Carnet International de participation est offert à la 1ère Marche Populaire effectuée.

PRÉ INSCRIPTION

Sur place ou au bureau de tourisme tourisme@jouques.fr avant 10 octobre

RAVITAILLEMENT

Boissons et petite collation offertes au point de ravitaillement "sécurité-contrôle".

ASSURANCE

La FFSP est assurée en RC auprès de la MAIF qui offre une garantie responsabilité civile et atteintes corporelles des participants.

Le bureau de tourisme de Jouques décline toute responsabilité en cas de maladie, accidents ou vol.

Ne pas s'éloigner des sentiers balisés. Hors balisage, l'assurance fédérale ne vous couvre plus.

SANTÉ

L'inscription à la marche vaut déclaration de bonne santé, mais n'hésitez pas au moins une fois dans l'année, à vous faire contrôler auprès de votre médecin.

PREMIERS SECOURS

Le corps des sapeurs-pompiers et la gendarmerie sont informés de la manifestation.

Urgences 112

Valentin Catherine

07 67 01 90 41

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal.